Blague d'un pilote sur le roi du Maroc : Air France assignée en justice

11/02/2013 à 11h28

[…] Air France est assignée devant le tribunal des référés de Bobigny (Seine-Saint-Denis) le 25 février après qu'un de ses commandants de bord a plaisanté sur le Roi du Maroc, à la suite d'un retard au décollage du vol AF 2497 Casablanca-Paris, le 5 décembre dernier.

Au micro, le pilote avait ironisé sur ce retard de vingt minutes de son vol dû à la présence sur la piste de l'avion de sa majesté Mohammed VI.

D'après RTL qui a rapporté cette information, le commandant avait encouragé les passagers mécontents à «s'adresser directement à Mohammed VI, Palais Royal, Rabat». Cette petite phrase n'a pas laissé tous les passagers indifférents. Certains se sont constitués en collectif et ont décidé d'attaquer la compagnie aérienne française.

> *Ils dénoncent « l'expression la plus infâme d'un certain complexe de supériorité hérité de la période coloniale… ». L'affaire a fait grand bruit au Maroc. […]*

Le Parisien

Merci à Resistencia